



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Convention de partenariat entre le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA) et le Secrétariat d'État chargé des Personnes âgées et de l'Autonomie

Mardi 6 septembre à 11h a été signée la convention entre **François REBSAMEN**, Maire de Dijon, Président du RFVAA et **Pascale BOISTARD**, Secrétaire d'État chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie

Depuis plusieurs années, un soutien a été mis en place par le Secrétariat d'État afin de soutenir le RFVAA dans l'organisation de son colloque annuel afin de valoriser les territoires amis des aînés.

Suite à la promulgation de la Loi d'Adaptation de la société au vieillissement, l'année 2016 a permis de renforcer les liens et le soutien dans les actions du RFVAA.

La convention valorise les liens et le travail du RFVAA durant l'année 2016 autour des axes suivants :

- L'information et l'accompagnement des territoires pour entrer dans la démarche Villes Amies des Aînés initiée par l'OMS ;
- La valorisation des bonnes pratiques sur les échanges intergénérationnels par la mise en œuvre d'un concours ;
- La diffusion des pratiques réussies des Villes Amies des Aînés autour des huit thématiques de la démarche ;
- La réflexion et la diffusion pour mieux cerner les territoires où il fait bon vivre et bien vieillir, en partenariat avec Notre Temps ;
- L'analyse des pratiques au niveau international sur la dynamique Villes Amies des Aînés au travers de symposiums et de colloques permettant d'améliorer la démarche ;
- L'organisation de rencontres nationales pour les acteurs du Réseau et pour diffuser la démarche en lien avec la mise en œuvre de la Loi d'Adaptation de la société au vieillissement.

Au 31 août 2016 le RFVAA compte 71 adhérents

Contact : Pierre-Olivier LEFEBVRE, Délégué Général du RFVAA (06.24.9420.07)
contact@rfvaa.com – www.villesamiesdesaines-rf.fr